

L'amitié des jeunes filles : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182215>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avait dit adieu pour jamais une année auparavant.

La première personne qu'il vit sur le quai fut Bertin, allumant sa pipe.

Ce qui se passa dans l'âme de Verdoux est impossible à décrire. Le coup fut terrible; il se laissa tomber sur un banc de pierre, à l'ombre d'un tilleul, où il resta quelques instants terrifié. Il prit ensuite le chemin de sa demeure, où il vécut dès lors triste et solitaire. Evitant la conversation et les regards d'autrui, craignant le ridicule, ne pouvant oublier le passé, et croyant parfois n'avoir vu que l'ombre de Bertin, ce malheureux était en proie à un état moral inspirant à tous une profonde pitié.

Au mois d'avril 1853, un nombreux cortège accompagnait au cimetière de X... le pauvre Verdoux, qui venait de succomber à un état d'affaiblissement et de marasme, dont la terminaison fatale était facile à prévoir.

Cette singulière histoire, racontée et commentée de mille façons, excitant tour à tour le rire et la pitié, a eu pour résultat, dit-on, de rendre impossible, dès lors, tout duel sérieux entre deux Vaudois. C'est ainsi que d'un mal il peut naître un grand bien.

L. M.

Coumeint faut féré po avàï dou verro dé gotta.

Vo cognâté bin Epesses, cé galé veladzo que sè tràovè à man gautse, coumein on soo dè Cully? Lè z'autro iadzo l'étai pllie contré lo Dzorot, que diont, mà paraît que l'a ludzi on bocon avau. On pào bin vairè dù su lo bateau iò cein a vélà, tot amon, et l'ont z'u dào bounheu que iaussè ou bon mouret à bas po tot rateni, sein quiet Epesses aràï ribblià dein lo lé.

Ora que vo zé prào espliqua, ie vo deri que l'ài ia à stu Epesses on bin brav'homme que l'ài diont Samuiet, que craïo (ne su pas bin sù). Adon cé Samuiet amé prào lo nové, mà l'ein a dza tant bu que l'amé bin quauquie iadzo tsandzi dé bairè, po cein que l'a dè la gotta qu'on l'ài dit dào quirche. Mà sa fenna que ne vao pas que l'ein baivè trào, la tint dein lo gardaroba et la cllià est adé dein sa catsetta. Quand lo Samuiet ein vao, ie faut que la Lisette séié d'accò, sein quiet n'ia pas mèche. Adon lo Samuiet fà lo malado. L'autro dzo que fassai seimblliant d'avai mô ao veintro, sa fenna l'ein ien baillè on petit verro et quand lo Samuiet l'eut avalà, ie sè met à plliendrè adé mé. Sa fenna l'ài dit: Qu'as-tou? L'autro lài repond ein fasein état d'être à la derrairè: « Quand n'ein né bu q'n'a gotta, su adé pe mô »! Et la Lisette qu'ein eut pedi l'ài ein vaissa vito onco onna verra.

Lo farceu de Samuiet fe: haah! po féré à vairè que l'étai gari et retorna ao tre ein rizeint qu'on sorcier.

C.-C. D.

L'amitié des jeunes filles.

VI

— La chose n'est pas si dangereuse que tu te l'imagines. J'ai déjà été bien souvent dans les cages, et jamais ces animaux ne m'ont fait le moindre mal. Je conviens que c'était en compagnie du directeur, qui sait en imposer à ses captifs. Pour ma sécurité, on donne à mes vêtements une odeur qui plaît à ces animaux, et à laquelle ils me reconnaissent. Puis je porte, par-dessous, une sorte de cuirasse en peau de buffle très épaisse. Enfin, le directeur se tient toujours dans un coin, près de la porte, avec un pistolet et une barre de fer chauffée à blanc, pour m'assister en cas de besoin. Ajoutons qu'avant de commencer les exercices, on me donne une préparation d'opium qui m'enlève tout sentiment de crainte et me donne le courage nécessaire pour braver la mort. Une fois ma besogne achevée, je dors d'un sommeil de plomb qui me fait oublier tous mes maux. Il est parfaitement vrai que l'opium produit chez moi une certaine ivresse qui l'a fait croire à l'usage immodéré des liqueurs. Pour chaque exercice, on me donne un écu et demi, et je pense me produire très prochainement en public, sous le nom de lord Genelli. Si tu es curieuse de voir mon début, je te procurerai une entrée de faveur.

— Non, pour l'amour du ciel, non! répondit Lisbeth avec terreur. Je ne songerai qu'avec effroi au jour où tu iras t'exposer si témérairement. Oh! chère Alvine, renonce à ce funeste projet, soumets-toi à la volonté de Dieu, supporte avec résignation le coup qui t'a frappé, et songe qu'un jour la mort te réunira à ton Henri, dans une patrie où il n'y a plus de séparation.

— Tes prières sont superflues, répondit Alvine d'un air sombre. Le sort en est jeté.

Lisbeth resta atterrée de cette conversation. Une joie inattendue vint la tirer de ses tristes pensées. Fédor, rayonnant, entra dans sa chambre.

— Bien qu'il y ait encore trois jours à attendre d'ici à Noël, nos cadeaux sont arrivés. Viens voir ce qu'il y a sur la table.

Lisbeth se rendit auprès de sa mère, qui, d'un geste et sans pouvoir proférer une syllabe, lui montra de longues rangées d'écus.

Fédor, servant d'interprète au geste maternel, s'écria :

— C'est de notre excellent docteur Baumann. Il n'a point gardé le tableau, il l'a mis à l'exposition. Un acheteur en a donné cent écus, et il nous les envoie.

Lisbeth sentit vivement cette preuve de bonté du docteur, dont l'image se retraça dans sa pensée. Qu'éprouva-t-elle au juste, elle n'a jamais bien pu s'en rendre compte, seulement elle se promit d'aimer le docteur autant qu'elle aimait sa mère et Fédor. Autant, soit; il est bien possible qu'elle n'ait pas osé s'avouer qu'elle l'aimait *autrement*.

Le début de Cora Genelli eut lieu le lendemain de Noël. Cette fête dura deux jours. L'annonce qui en avait été faite attira infiniment plus de spectateurs qu'on n'eût osé l'espérer.

Les exercices de Cora Genelli durèrent plusieurs semaines, sans que le moindre accident vint les attrister. Lisbeth avait fidèlement gardé le secret qui lui avait été confié, de sorte que Léonie, qui allait régulièrement avec son futur voir la dompteuse de bêtes féroces, n'avait pas le moindre soupçon que Cora Genelli et Alvine fussent une seule et même personne. Cora entra donc dans une vaste cage où l'on avait réuni deux hyènes, un ours, un lion et une panthère. Armée d'une cravache, elle accoupla, deux à deux, les animaux qui, par de sourds grognements, se témoignaient toute leur antipathie; elle flatta les uns, caressa les autres, s'assit sur un lion qu'elle avait fait coucher à ses pieds. Puis elle leur distribua des morceaux de viande, et s'enhardit au point de mettre cette pâture entre ses dents, et à inviter ces animaux à venir tour à tour prendre sa ration à sa bouche et en se dressant contre elle. Ce fut alors que Léonie, l'ayant reconnue à un geste, s'écria : « Alvine! » Ce nom fut à l'instant répété par

une autre voix plus forte. La jeune dompteuse regarda le public, et reconnut, dans la foule, un jeune homme fort pâle, portant l'habit de soldat et ayant le bras gauche en écharpe, le bras droit tendu vers elle. Cora poussa un cri perçant, et tomba évanouie sur le plancher. Alors chacun des animaux s'avança sur elle pour saisir la viande qui restait à distribuer. La robe blanche d'Alvine fut bientôt en lambeaux; on vit sa cuirasse de buffle, puis bientôt une large traînée de sang provenant de sa joue qui avait été mordue. Alors le directeur fit feu de son pistolet, puis, armé de sa barre de fer, rougie à blanc, il força chacun de ces animaux à rentrer dans sa cage.

Au bout d'un moment, le bruit des lamentations, des cris de terreur et des questions cessa, comme par enchantement, devant un geste du directeur qui réclamait le silence et l'attention.

— Cora Genelli n'est pas morte, dit-il. Un médecin qui, par un heureux hasard, se trouvait dans la salle, s'occupe à examiner la plaie et à poser le premier appareil. Il nous donne l'agréable assurance que l'état de la malade ne présente aucun danger, vu que la griffe de la hyène n'a point touché la grande artère. Ce déplorable accident provient de deux cris qui se sont fait entendre dans les rangs des spectateurs, et qui, sans que je puisse me l'expliquer, ont fait perdre toute présence d'esprit à mademoiselle Cora. Je prie le public de bien vouloir s'abstenir de tout cri, tandis que nous continuerons de distribuer aux animaux le repas du soir. Les personnes qui désireraient se retirer sont priées de le faire sans bruit.

De nombreux spectateurs sortirent, pressés de raconter en ville cet événement.

Quant à Léonie, elle conjura son futur de la mener dans le réduit en planches où l'on avait provisoirement transporté la blessée. Ils y furent précédés par le soldat portant le bras en écharpe. Le docteur, occupé au pansement, dut user de toute son autorité pour arrêter le militaire dont les empressements, par trop vifs, l'empêchaient de faire son ouvrage. Enfin la blessure fut soigneusement pansée.

En revenant à elle, Alvine balbutia d'une voix faible : « L'esprit de mon Henri est venu me chercher, je dois aller le rejoindre. Je viens, Henri ! je viens ! »

— Ce n'est pas l'esprit de ton Henri que tu as vu, s'écria l'invalides : c'est ton Henri, en chair et en os, qui vient te rejoindre pour ne plus te quitter.

— Suis-je éveillée, dit Alvine; j'ai tenu, dans ma main, l'attestation légalisée annonçant ta mort.

— On m'a confondu avec un de mes camarades, et voici comment. Dans la précipitation d'une surprise nocturne, il a pris mon sac à pain au lieu du sien. Ce sac renfermait mon numéro, avec mon nom, et mon carnet de solde. Ce fut la cause de l'erreur qui ne se reconnut que plus tard, attendu qu'ayant été blessé, on m'avait transporté au lazareth. J'en suis sorti manchot du bras gauche. Consentiras-tu à épouser un homme estropié ?

— Et quand il te manquerait une jambe par-dessus le marché, je ne t'en aimerais pas moins, répondit Alvine avec feu. Mais, toi, quand je serai rétablie, pourras-tu supporter mon visage défiguré ?

— Quelle question ! s'écria le manchot, je t'assure que...

— Et moi, je vous assure, interrompit le médecin, que si votre conversation se prolonge, la fièvre qui va se déclarer sera du double, et qu'il pourrait en résulter un résultat fâcheux. Il faut beaucoup de repos; qu'on transporte la malade dans son domicile, et qu'on lui procure une garde consciencieuse.

— C'est moi qui la soignerai, s'écria le manchot.

— Et moi aussi, dit Léonie. Lisbeth se joindra aussi à nous. Ce fut avec une profonde émotion qu'Henri Mai apprit, de la bouche de Lisbeth, les raisons qui avaient engagé Alvine à entreprendre le métier de dompteuse de bêtes féroces.

Ainsi que le médecin l'avait prévu, il se déclara une fièvre intense. Bien évidemment, un manchot eût été insuffisant pour donner à la malade tous les soins nécessaires. Léonie et Lisbeth remplirent donc le rôle de garde-malade.

(A suivre.)

Il existe à Montreux une institution peut-être unique dans son genre. Le nommé Michel Mamin, chasseur de chamois, mort en 1779, à l'âge de 64 ans, laissa un testament par lequel il lègue trois mille francs, fruit de ses épargnes... devinez à qui?... je vous le donne en cent ?..

A tous les pauvres de l'univers.

La municipalité du village des Planches, chargée de l'exécution de ce testament excentrique, crut ne pouvoir rien faire de mieux, pour se conformer aux intentions du défunt, que d'affecter l'intérêt de cet argent au soulagement de tous les pauvres, — Suisses ou étrangers, — qui se présenteraient.

Voici une de ces ingénuités, dont la presse française a seule le secret, quand elle parle de notre pays. On lit dans la *Petite presse*, de Paris :

« Un fabricant de Neuchâtel (Suisse) a loué le mont Righi tout entier, pour faire inscrire sur les rochers, en lettres colossales, les annonces de ses produits. »

CASINO-THÉÂTRE. — Demain, dimanche, *Nos Bons Villageois*, de Victorien Sardou. Nous sommes persuadés que cette seconde représentation sera accueillie avec grand plaisir par un nombreux public qui n'a pu assister à la première, faute de place.

La direction du théâtre nous donnera le *mardi*, et à partir du 28 courant, une nouvelle série de représentations. Les personnes qui ne vont pas au théâtre le dimanche et qui ne trouvent pas de place le jeudi, vu le grand nombre des abonnements, verront certainement cette innovation avec plaisir.

Ces représentations débiteront par les *Diabes roses*, pièce toute nouvelle pour Lausanne, et qui a eu un grand succès à Paris. Le principal rôle de femme, celui de Flora Moulin, a été créé par M^{lle} Schneider, célèbre actrice française.

Théâtre de Lausanne.

Direction de MM. F. Lejeune et A. Vaslin.

DIMANCHE 26 JANVIER 1873

A la demande générale :

NOS BONS VILLAGEOIS

Comédie en cinq actes, par M. Victorien Sardou,

On commencera à 7 heures précises.

Mardi 28 janvier 1873

LES DIABLES ROSES

Vaudeville en cinq actes, du théâtre du Palais-Royal.

On commencera à 7 heures 1/2 précises.

AVIS. Les abonnements sont payables, soit directement au bureau du CONTEUR VAUDOIS, soit par l'intermédiaire des postes. Tout paiement fait à des tiers l'est aux risques et périls de l'abonné.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

Lausanne. — Imp. Howard-Delisle.